



IBA – LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Publication immédiate – 3 décembre 2021

Louvain-la-Neuve, Belgique, 3 décembre 2021 - Ion Beam Applications SA (IBA) annonce aujourd'hui le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions propres à compter du 6 décembre 2021, en application de l'article 7:215 du Code belge des sociétés et des associations.

Par décisions des conseils d'administration des 18 décembre 2020 et 9 juin 2021, prises en exécution de l'autorisation donnée par l'AGE du 10 mars 2020, IBA lance un nouveau programme de rachat d'actions propres au travers d'un intermédiaire de marché selon les termes d'un mandat discrétionnaire. Ce programme porte sur un maximum de 400.000 actions ordinaires et, en fonction des conditions marché, sera exécuté d'ici au 30 juin 2022 au plus tard. Son objectif est de couvrir le solde des obligations de livraison d'actions par la société dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme octroyé à certains employés en 2021 sous la forme d'options sur actions.

IBA surveillera en permanence ses obligations actuelles et futures dans le cadre de ses plans d'intéressement afin de maintenir un niveau adéquat d'actions propres.

IBA SA détient actuellement 731.663 actions propres (directement et indirectement à travers sa filiale IBA Investments SCRL), représentant 2,42% de son capital social :

	Actions	Droits vote
IBA Investments SCRL	51.973	51.973
IBA SA	679.690	743.059
Total - Actions propres	731.663	795.032
Total - Actions émises	30.218.718	38.339.545
Actions propres en %	2,42%	2,07%

Personne de contact

IBA

Christian Matton,

Chief Legal Officer

christian.matton@iba-group.com